



PLAQUETTE TARIFS 2024

(effet 1^{er} juillet)

ADHESION

Cotisation annuelle

Part fixe 25€
Part Variable
(base effectifs connus au
31/12/2023)

BASI COMPTA

Droit annuel	48 €
Formation initiale (<i>par association</i>) - 2h	30 €
Formation actualisation et perfectionnement (<i>par association</i>) - 2h	20 €

FORMATION PREMIER SECOURS

Gestes qui sauvent (GQS) - 2 heures	26 €
Premier Secours Civique niveau 1 (PSC 1) - 7 heures	62 €
Recyclage PSC1 - 4 heures	36 €

IMPACT EMPLOI

Bulletin de salaire	
Adhésion de l'association employeur	25 €
Entrée d'un nouveau salarié	10 €
Entrée d'un nouveau salarié déjà connu	5 €
Edition/Simulation Bulletin de salaire (<i>par bulletin</i>)	
<i>de 1 à 9 bulletins mensuels</i>	12 €
<i>de 10 à 19 bulletins mensuels</i>	11 €
<i>de 20 bulletins mensuels et plus</i>	10 €
Sortie d'un salarié (<i>solde de tout compte</i>)	25 €
Association employeur sans production de bulletin de salaire (<i>par moi</i>)	10 €
Sortie de l'Association employeur (<i>par salarié</i>)	25 €
Edition particulière	5 €
Intervention et recherche exceptionnelles	21€ / h
Contrôle Urssaf	
Préparation et mise à disposition des documents (<i>par année de contrôle</i>)	30 €
Participation du CDOS au contrôle	21€ / h

LOCATION DE SALLES (CREF)

Gratuité pour les comité adhérents pour toute les réunion à caractère
statutaire + une par an à objet libre

LOCATION MATERIEL

Voir plaquette

MAISON DES SPORTS

Loyer (<i>m² par mois</i>)	5,70 € le m ²
Redevance mensuel	
Place de Parking	5,00 €
Internet Seul	12,50 €
Internet - Téléphonie	20,00 €
Poste téléphonique	10,00 €
Frais de fonctionnement et maintenance	15,00 €

PAPS

Inscription au cycle	80 €
Reversement à l'association structure d'accueil post Paps (<i>si reconnue "Sport Santé"</i>)	20 €
Temps en séance (<i>tarif horaire des intervenants</i>)	30 €
Temps de Préparation (<i>tarif horaire des intervenants</i>)	20 €
(<i>base 1/4h avant - 1/4 après</i>)	
Participation de la collectivité au coût d'un cycle PAP'S (24 séances)	600 €